

parmi leurs pensionnaires, ce qui fait que les enfants pauvres ne sont pas complètement séparés des enfants mieux nantis. Ce mélange serait probablement moins équilibré dans le nouveau modèle, étant donné que les garderies commerciales attireraient les enfants des familles les plus riches.

Les organismes bénévoles, qui ont pratiquement disparu du secteur de la garde des enfants en Nouvelle-Écosse au cours des dix dernières années, en raison du gel imposé à la création de garderies et de places subventionnées, mettront quelque temps avant de reprendre leurs activités. Ce secteur pourra-t-il se réorganiser à temps pour s'installer dans les endroits appropriés et se prévaloir des places limitées? Est-ce que les garderies à but non lucratif disparaîtront dès le moment où leurs clients s'apercevront qu'ils ne peuvent obtenir de subvention? Il s'agit là d'une possibilité en Nouvelle-Écosse. (*Délibérations*, 5 avril 1988, 1:20-21)

...Cela coûte plus cher d'offrir un service de garderie de qualité à des enfants qui sont mal nourris, qui n'ont pas accès à des soins dentaires ou qui viennent de familles troublées. Je pense que les personnes qui vivent dans ce type de secteur ne constituent pas de cibles qui attirent beaucoup les entrepreneurs privés. (*Délibérations*, 5 avril 1988, 1:26)

(iii) Le rôle du gouvernement fédéral

On peut déduire des témoignages entendus qu'on s'attend à ce que le gouvernement fédéral joue un rôle prépondérant dans l'élaboration d'un programme national de services de garde. Les témoins ont réclamé que le gouvernement fédéral réserve des fonds suffisants pour mettre en oeuvre un système national, mais ils comptent aussi qu'il s'assurera que les provinces adoptent des normes de qualité, que les personnes chargées de la garde des enfants possèdent une formation suffisante et reçoivent une rémunération adéquate, et que les propriétaires et les administrateurs de garderies s'intéressent davantage au bien-être des enfants qu'aux profits.

En outre, les témoins ont fait remarquer qu'il existe un écart entre l'objectif visé qui est d'accroître les places en garderie et les mesures prises pour l'atteindre, écart que la *Stratégie nationale* ne comble pas. Ils ont souligné qu'il faudrait éviter que les services en matière de garde d'enfants se développent au petit bonheur puisqu'une bonne planification s'impose dans ce domaine si l'on veut répondre de façon efficace aux besoins.

J'envisage un autre scénario qui tiendrait compte des places nécessaires et en vertu duquel on évaluerait véritablement les besoins, on accorderait des subventions uniquement aux organismes à but non lucratif et dans certains secteurs géographiques. Pour cela, il faut qu'un groupe réunissant le